

Évaluation

Théâtre Législatif du 10 décembre 2005 sur les inondations du Plan de Grasse

Les propositions des habitants sur le risque d'inondation du quartier

Il y a eu 12 propositions et 50 participants.

Les propositions suivantes ont été analysées par les experts présents puis votées par l'assemblée citoyenne. Les propositions ont été remontées au Maire de Grasse et une proposition concernant une loi nationale est transmise à un député.

 **Théâtre - L é g i s l a t i f**
i n o n d a t i o n 

Déroulement

- 1 - Les saynètes
- 2 - Interactivité, essais de pistes de solutions pendant le forum
- 3 - Recueil de vos propositions écrites ci-dessous**
- 4 - Analyse, débat et vote de vos propositions lors de l'assemblée

*propositions
I N F O
demande
MAJORITÉ*

 **PROPOSITION**

*Ne pourrait-on charger les municipalités
d'informer régulièrement (p.ex. 1 fois/an)
les riverains de leurs obligations et aussi
des bons moyens/bonnes solutions pour
y faire face ?*

OUI / MAJORITÉ

- Créer une législation permettant aux habitants de faire valoir leur droit à la protection de l'environnement (en terme de risques) et de leur paysages. Celui-ci est un élément prioritaire en terme de qualité de vie, aujourd'hui rien n'existe ! Il n'y a aucun contre-pouvoir face aux promoteurs. (non soumis au vote)
- Créer un système d'alerte pour les riverains. (non soumis au vote)
- Modifier les règles d'obtention des permis de construire sur des zones à risques, ainsi que le fait de pouvoir préempter une vente aux fins de prévention des risques majeurs. Ces zones pourraient ensuite être affectées à des refuges LPO ou animaliers et valorisées dans le cadre d'études biologiques ou d'enseignements aux écoliers. (non soumis au vote)
- Mettre sur tous les panneaux d'« interdiction de déposer des déchets » l'adresse des déchetteries et le n° de téléphone des encombrants municipaux. + Ajouter info sur les risques encourus à terme par la pollution sauvage. (non soumis au vote)
- Obliger les constructeurs de parking de mettre des revêtements perméables (pavés autobloquants avec de la terre entre les pavés où l'herbe pourrait pousser. L'eau pourrait ainsi pénétrer dans le sol et rejoindre les nappes phréatiques plutôt que de raviner. (non soumis au vote)
- Anticiper sur le comportement des riverains vis à vis du cours d'eau. Par ex. sur un site web des communes : reconstitution/visualisation des effets des accumulations de déchets et gravats (embâcle) ; contextualisation communale des problèmes ; info sur les gestes à faire (gratuité des déchetteries...). (non soumis au vote)
- Etendre la loi littoral aux abords des fleuves et rivières. Il s'agit d'étendre à la problématique du paysage, la réglementation de l'urbanisme liée aux risques sur les bordures de cours d'eau. (non soumis au vote)
- Prévoir un plan de prévention aux risques d'inondations : fiches réflexes en fonction du type de risque ; matériel de secours chez les habitants motivés ; alerte du PC (recensement de la population, état de la catastrophe point par point, personnes chargées de rendre compte) ; plan d'accès des résidences à remettre aux pompiers. (oui à la majorité)
- Distribution dans les zones inondables de calfeutreuse gonflable aux particuliers. (non soumis au vote)
- Figurer la législation déjà existante sur les zones vertes. (non soumis au vote)
- Augmenter le nombre de gardes forestiers ou de cantonniers pour mettre des contraventions pour dépôt sauvage. (le débat entre répression, éducation ou information n'a pas abouti)

Les actions pour diminuer le risque d'inondation du quartier

Le Théâtre Législatif a favorisé la mise en place de mesures pour limiter le risque sur le quartier. En 2 ans, bon nombre des propositions des habitants et d'autres solutions ont été concrétisées :

- | Information des riverains et création d'un système d'alerte
- | Valorisation de zone verte (lac, bord de vallon) par la protection d'espèces et par l'aménagement de parcours pédagogiques
- | Élargissement du vallon...

Les témoignages des experts

Nicole NUTINI – Elue du quartier du Plan de Grasse – Ville de Grasse

« J'ai été intéressée par la réactivité du public et des comédiens et j'ai été fortement interpellée par les différentes solutions et propositions de la salle. Je les ai écrites et retenues, elles vont me suivre pendant longtemps. Pour être présente à beaucoup de réunion j'ai trouvé fortement intéressant l'attention des experts, il y avait une inversion de la parole. De la même manière, les personnes présentes étaient très respectueuses des idées émises par la salle. D'ailleurs, lorsqu'il y a eu un seul vote où toute le monde n'était pas d'accord, il y a eu une écoute des positionnements de chacun sans agressivité et dans un immense respect. Cela est très rare, surtout sur un sujet qui n'est pas facile et qui provoque, par habitude d'élue de ce genre de réunion, souvent des réactions un peu épidermiques. »

Danièle LEBLAY – Elu en charge de la Charte de l'environnement - Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence

« Le Théâtre Législatif répond à l'objectif de donner la parole aux gens en tenant compte de leurs habitudes, de leurs résistances et de leurs difficultés. On peut trouver peut-être d'autres formes de sollicitation de la population sur des sujets importants qui concernent leur qualité de vie mais leur avenir aussi. Ce qui est le plus important, c'est que les gens s'habituent à aller vers des consensus qui correspondent à leur préoccupation à eux. »

Yoann MARTIN – Chargé de sensibilisation aux risques majeurs – Cyprès

« Le Cyprès, dans le cadre de son action d'information du public sur les risques majeurs a été invité à participer le 10 décembre 2005 à des ateliers éco citoyens suivis d'un forum législatif. Le Cyprès se félicite de cette initiative de l'association Méditerranée 2000. Au cours de cette journée, le Cyprès a rencontré un public large et intéressé (la totalité de notre documentation a été distribuée) qui est venu spontanément sur son stand. Rappelons que la Ville de Grasse qui accueillait l'événement est adhérente du Cyprès et que sa population est à ce titre informée sur les risques industriels. Deux sites sont classés Seveso à Grasse. Lors du forum législatif, le Cyprès avec d'autres spécialistes est intervenu pour centraliser et mettre en forme les propositions des habitants. Cet exercice c'est particulièrement bien déroulé pour une première. Nous nous félicitons du niveau des propositions et de l'aspect collégial des réponses faites par des spécialistes venus de milieux divers. L'expérience est à ce point positive pour nous que nous envisageons de la reproduire dans une des communes concernée par le risque industriel du pourtour de l'étang de Berre. Ce projet permettrait de compléter les actions d'information du public sur les risques majeurs et permettrait aux participants de s'investir et de s'approprier les bonnes conduites à tenir. »

Nathalie ANSAUD - juriste en droit de l'environnement

« A mon sens, cette première française de "théâtre législatif" est porteuse d'espoir en ce qui concerne le développement de la démocratie participative ainsi que le rapprochement entre les élus locaux et les citoyens. Nous avons en effet observé lors de cette représentation un réel dialogue s'installer entre les "les experts" et les "spect-acteurs", constituant ensemble une assemblée démocratique théâtralisée. L'expérience a porté ses fruits car de ce débat constructif sont ressorties des propositions concrètes, qui pourront être transmises aux institutions concernées, non seulement au niveau local, mais également au plan national, puisqu'une proposition d'élargissement du champ de compétence de la loi littoral a été votée par les membres de "l'Assemblée théâtrale"! Je tiens à souligner que cette expérience est le point d'orgue d'un travail en amont de plusieurs années. Michaël Davignon étant l'instigateur de ce projet, sans sa ténacité et sa patience, rien n'aurait vu le jour. Mais n'oublions pas la troupe d'acteurs ainsi que tous les participants qui ont fait preuve de tant de générosité ! »